

Ville de Castelnaudary



Castelnaudary, un cadre de vie garanti !

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE

Réunions de quartiers



2
0



1
7



Castelnaudary

une ville à vivre, au cœur de la Région

OCCITANIE /Pyrénées – Méditerranée



Attractivité

UNE PLACE STRATEGIQUE AU CŒUR DE LA NOUVELLE REGION

Journée de la biodiversité



Rencontres sportives Occitanie



Rencontre régionale Légumi'cant



Economie

SOCAMIL LE CHANTIER EST LANCE



Economie



Framacold



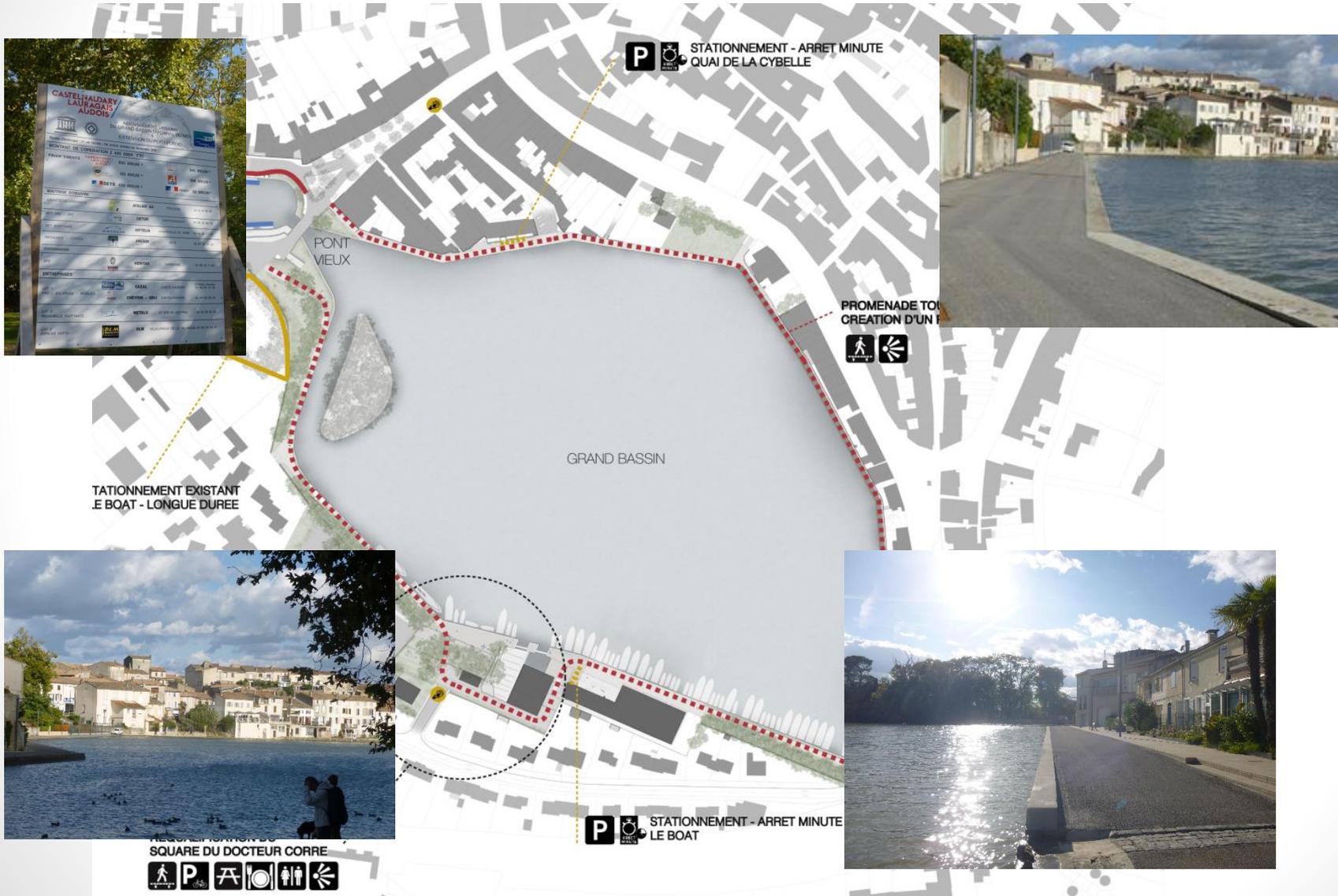
Arterris



ENKO

Tourisme fluvial

AMENAGEMENT DU GRAND BASSIN



Tourisme fluvial

AMENAGEMENT DU PORT



PORT PUBLIC



PONT NEUF



Commerces

19 ouvertures de commerces
pour 10 fermetures



Restaurant brésilien



Epicerie fine



Boutique de créateurs

DES IMPLANTATIONS EN CENTRE VILLE ET EN PERIPHERIE



Commerces en périphérie

Emploi

POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE



Les chantiers d'insertion



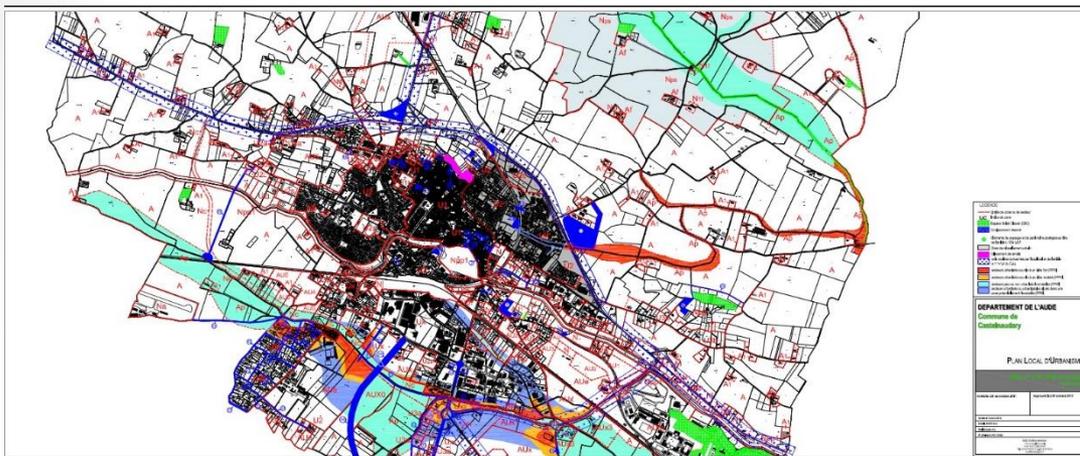
Markethon de l'emploi



Pôle Emploi

Habitat

LE PLAN LOCAL D'URBANISME



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Révision du Plan Local d'Urbanisme de Castelnaudary

Conformément à l'arrêté municipal n° 2017-1426 du 6 octobre 2017, le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur la révision de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de CASTELNAUDARY, du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs.

Monsieur Richard CONNES, architecte DPLG, a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Montpellier.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à l'accueil de la Mairie de Castelnaudary pendant la durée de l'enquête, du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017 inclus :

Toute personne pourra en prendre connaissance sur place, durant les jours et heures d'ouverture de la Mairie au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, à l'exception des jours fériés.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Castelnaudary (Hôtel de Ville, Cours de la République – BP 1100 – 11491 CASTELNAUDARY Cedex).

L'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Castelnaudary dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de l'EPCI ou de la commune à l'adresse suivante : www.ville-castelnaudary.fr

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à REVISIONPLU@ville-castelnaudary.fr. Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Un ordinateur sera disponible durant l'enquête publique pour consulter le dossier d'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie (salle des Commissions) pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 30 octobre 2017 de 8 heures 30 à 12 heures,
- le mercredi 8 novembre 2017 de 13 heures 30 à 17 heures,
- le mardi 21 novembre 2017 de 13 heures 30 à 17 heures,
- le jeudi 30 novembre 2017 de 13 heures 30 à 17 heures.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Castelnaudary et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet : www.ville-castelnaudary.fr

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications à la révision de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la Commune de Castelnaudary.



Le Maire, Vice-président du
Conseil Départemental

Patrick MAUGARD

Habitat

REHABILITATION AU QUARTIER « LES FONTANILLES »



© Philippe Benoist

La réhabilitation continue

Habitat

ZAC des Vallons du Griffoul

Programme Arcade



Avant



Après



Réhabilitation de façades

Habitat

ESPACE TUFFERY – LES VALLONS DU GRIFFOUL



Habitat



Les Balcons du Canal

Bâissez votre avenir à Castelnaudary

Votre terrain à partir de **35 100€**

Profitez d'environ **3500 €** d'exonération de taxe*



*exonération des taxes communales d'aménagement en fonction de la superficie de l'habitation

04 68 94 58 58

lesbalconsducanal@ville-castelnaudary.fr

www.lesbalconsducanal.fr

THEMELIA
17 ans d'expérience dans le bâtiment

Ville de Castelnaudary

LES BALCONS DU CANAL



Plus d'informations sur :

www.ville-castelnaudary.fr

Rubrique URBANISME / terrains à bâtir / les balcons du canal

Rénovations du cœur de ville

UN NOUVEAU QUARTIER DANS LE CŒUR DE VILLE
L'ESPACE TUFFERY



Rénovations du cœur de ville

UN QUARTIER RÉNOVÉ EN CŒUR DE VILLE LA HALLE DE VERDUN



Le chantier est en cours

Rénovations du cœur de ville

UN QUARTIER RÉNOVÉ EN CŒUR DE VILLE L'ÎLOT PASTEUR



Travaux Voirie

REHABILITATION DES RESEAUX REFECTION DES VOIRIES



Avenue du Général De Gaulle
Dernière phase des travaux

Stationnement et circulation

UNE ORGANISATION OPTIMALE

Parking Rue de l'Horloge



Stationnement

gratuit mais réglementé
Près de **172 000** enregistrements
sur les bornes



Quartier Tufféry

Réorganisation du sens de circulation
pour maintenir l'offre de stationnement
et sécuriser la circulation des usagers



Prévention et Sécurité

MISE EN PLACE DE LA VIDEOPROTECTION

11 CAMERAS DONT 7 FIXES

SUR LES SECTEURS

Place de Verdun

La Gare

Saint Roch

Place de la République

Les caméras sont installées



Sécurité et secours

DES SERVICES A LA POPULATION



Service Départemental d'Incendie et de Secours

Près de 2000 interventions sur Castelnaudary et les 36 communes.

Soit en moyenne 6 interventions/jour

La Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois participe au fonctionnement du SDIS à hauteur de 670 000 €



Développement durable

TEPOS
territoires
à énergie positive

Lampadaire à Led



LA VILLE S'ENGAGE



2 millions d'euros pour le territoire



Mise en place de mode
doux de déplacement



Bornes de recharge
pour véhicule
électrique



Mobilité

DES MODES DOUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SECURITE



Cheminement depuis le rond point du
Mas Saintes Puelles



Accès au campus pour les lycéens

Projet alimentaire territorial

UNE VILLE ENGAGÉE



Valoriser et renforcer l'identité culturelle



Développer les filières locales



Développer les circuits de proximité

Projet alimentaire territorial

UNE VILLE ENGAGÉE



Sensibiliser à une alimentation saine et équilibrée

Santé

OFFRE DE SOINS ET EQUIPEMENTS



Pôle Santé

45 millions d'euros investis pour améliorer l'offre de soins



Solidarité



Téléthon



Stand de la Croix Rouge



Handi Rando



Confection du char des Maisons de Retraite

Solidarité

**CASTELNAUDARY
LAURAGAIS
AUDOIS**

Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée accessible à tous

Votre commune se mobilise pour **voire santé et voire pouvoir d'achat**

- Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches
- Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations
- Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins
- L'accompagnement ACS
- Une mutuelle ouverte à tous
(Tout âge, toute situation, compatible fiscalité loi Madelin...)

Création d'une mutuelle
communale



L'observatoire social : au plus près des
associations et services d'entraide



Handidanse



Mars Bleu

Solidarité

LA CITE PIERRE ESTÈVE : LE CONFORT DE NOS AINES



Education jeunesse



Rentrée des classes 2017 : 951 élèves en élémentaire et maternelle



Environnement Numérique de Travail

POUR NOS ÉCOLIERS

5 postes supplémentaires et de nouveaux dispositifs pour la rentrée 2017/2018



À l'écoute !

Avec la rencontre des délégués



Education - Jeunesse

LE PÉRISCOLAIRE : UN VRAI SUCCÈS !



Education - Jeunesse

UN COLLEGE RECONSTRUIT



Education jeunesse

UN CAMPUS LYCEEN



Culture

5512 entrées en 2016/2017



Déjà près de 200 abonnements vendus pour la saison 2017/2018



Atelier théâtre



Festival de la caricature et du dessin de presse

Culture

NOUVEAU CINEMA : UN EQUIPEMENT TRES ATTENDU EN CŒUR DE VILLE

20 000 entrées en 2016/2017



Culture



Concert des Sans Souci



Spectacle
« Je crois en un seul Dieu »



Concert au Musée du Lauragais



Exposition Art et Fusion

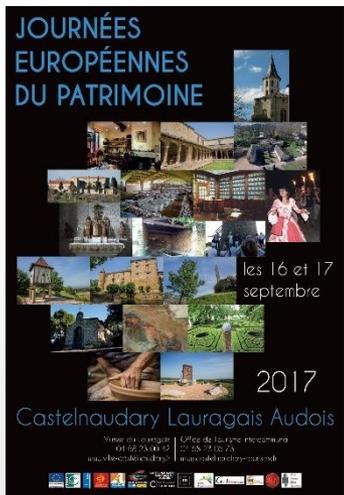
Patrimoine



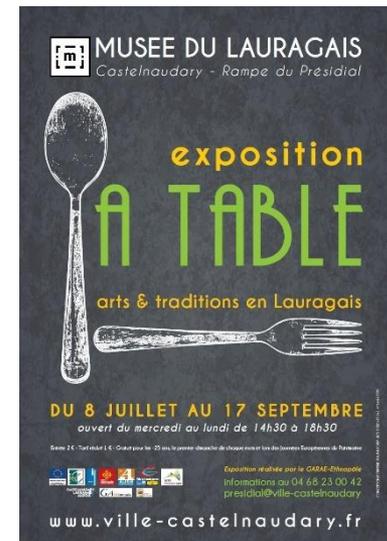
La Chapelle de l'Hôpital



Atelier culinaire au Lycée Agricole



Le Musée du Présidial (5 500 visiteurs)



Sports – Vie associative



Baptême de l'air à l'aéro-club



Le forum des associations

SOUTENIR LES INITIATIVES



Les sportifs à l'honneur :
cérémonie de récompenses

Centre aquatique

UNE REHABILITATION SANS PRECEDENT



Vie associative

25 ANS D'AMITIE AVEC MARRADI



Serment de jumelage renouvelé



Patriotisme

AU NOM DE LA MEMOIRE



Animations

Festival Convivencia



Total Festum



© Philippe Benoist



© Philippe Benoist

Animations

Castel en Zic



Animations



La Fête du Cassoulet



Midi en France



La Fête de la musique



Jazz in Cybèle

Ville numérique



Une démarche Open Data

Castelnaudary labélisée
« VILLE INTERNET » @@@

Très Haut Débit:

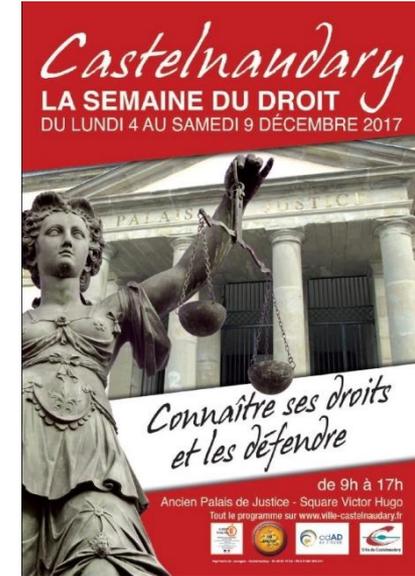


3 100 abonnés nous suivent sur notre page Facebook !

Suivez-nous sur **FACEBOOK** : page CASTELNAUDARY / ORGANISATION

Démocratie

DROIT ET ENGAGEMENT CITOYEN



Élus Référents de Quartier : création du square des Marronniers



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Mairie de Plan Local d'Urbanisme de Castelnaudary

Conformément à l'article municipal n° 2017-14 du 4 octobre 2017, le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de CASTELNAUDARY, du 28 octobre 2017 au 22 novembre 2017 inclus, sur présentation d'une convention.

Monsieur Renaud CHAZEL, architecte DPLG, a été désigné commissaire enquêteur pour la présente, sous l'autorité de la municipalité.

Les pièces à consulter et le registre d'enquête à remplir non modifiés, sont déposés par le commissaire enquêteur, avenue de la République n° 20, à Castelnaudary, au Palais de Justice de Castelnaudary pendant la durée de l'enquête, du 28 octobre 2017 au 22 novembre 2017 inclus.

Toute personne pourra se rendre connaissance sur place, durant les jours et heures d'ouverture de la salle, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, à l'adresse suivante : Mairie de Castelnaudary, 20, avenue de la République, 31120 - 11417 CASTELNAUDARY Cedex.

Le public pourra recevoir, gratuitement, du dossier de consultation, les observations, propositions et contre-propositions, par le registre consulté ou par email au plu@ville-castelnaudary.fr.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à plu@ville-castelnaudary.fr.

Les observations, propositions et contre-propositions doivent être déposées avant le 22 novembre 2017 à 17h00.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Castelnaudary pendant la durée de l'enquête pour répondre aux observations, propositions et contre-propositions et pour recevoir, sous réserve d'un dépôt d'un dossier, les observations et propositions.

Le mardi 30 octobre 2017 de 13h30 à 17h00.
le mercredi 8 novembre 2017 de 13h30 à 17h00.
le jeudi 9 novembre 2017 de 13h30 à 17h00.
le jeudi 30 novembre 2017 de 13h30 à 17h00.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions mentionnés au commissaire enquêteur sera adressée au maire de Castelnaudary en six exemplaires pour être déposés, sous réserve d'un dépôt d'un dossier, par le commissaire enquêteur, au conseil de la commune de Castelnaudary, le mardi 13 novembre 2017 à 17h00.

À l'issue de l'enquête, le conseil municipal se prononcera sur la proposition de PLU ; pour ce, un des conseillers du conseil municipal, désignés par le conseil municipal, recevra les observations et propositions de PLU au vu du dossier d'enquête.

Les informations relatives à cette enquête peuvent être obtenues auprès du service urbanisme de la Commune de Castelnaudary.

Le Maire, **VICÉ-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**
FORUM MAJARD

Journée des Droits des Femmes

Consultation des habitants



© Philippe Benoist Images Bleu Sud



MERCI

DE VOTRE ATTENTION